

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/nos-elus/tribunes-de-cucm-et-team/article/tribunes-2013>

Tribunes 2013

- Nos élus
- Tribunes de CUCM et TEAM

-

Date de mise en ligne : vendredi 1er novembre 2013

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Tribunes du groupe TEAM parues dans les nouvelles de Châtenay-Malabry année 2013.

A noter tribune de septembre censurée !

LA CHÂTAIGNE DU MOIS

311 000 000€*

* Budget annoncé pour 6,5 km de tramway ...



Un tramway ça fait chic..., mais c'est très cher en infrastructures, 311 M€, soit 50 000 € par km, c'est 6 fois plus que l'aménagement d'un bus en voie réservée. Cet argent, qui est le nôtre, qu'il provienne de l'Etat, de la région ou du département, doit être utilisé au plus près des besoins des châtenaisiens:

- Mieux vaut un bus à l'heure, indépendant des embouteillages, qui passe fréquemment, sans temps d'attente...

- Plutôt qu'une simple "ligne" en aller/retour Antony-Clamart, ce "superbus" ou "busway" pourrait pour le même investissement, desservir en boucle l'hôpital Béclère, la zone d'emploi du Plessis, celles de Vélizy, de Villacoublay et de la Boursidière.
- Un renforcement des dessertes locales et des transports à la demande, des vélos, permettraient un maillage serré, avec des coûts de fonctionnement maîtrisables contrairement au sur-entretien de l'infrastructure tramway qui rend son exploitation déficitaire... en asséschant les autres moyens de transport avoisinants (bus vers Chatillon, RER robinson..)

Nous avons des propositions, venez les partager avec nous lors de notre réunion publique et les consulter sur le site: <http://cucm.lautre.net>



Tous
Ensemble
A la
Mairie

tousensemblealamairie@laposte.net

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

Page 2/10

LA CHÂTAIGNE DU MOIS
4,5*

* jours de classe par semaine

La semaine de 4 jours, imposée à tous les enfants du primaire en 2008 malgré les conclusions des rapports de l'Académie de médecine, des chronobiologistes, des députés, de la cour des comptes... est reconnue comme la plus mauvaise pour les élèves. Les journées de 6 heures de classe sont trop longues, trop fatigantes et donc contre-productives ! Pour favoriser la réussite de tous les enfants, il est nécessaire d'organiser une meilleure répartition des temps d'apprentissage sur la journée et la semaine. La loi pour la refondation de l'école, avec la réforme des rythmes scolaires, ordonne le retour à 4,5 jours de classe par semaine, tout en laissant une latitude d'application aux maires pour organiser l'emploi du temps journalier et les activités périscolaires.

À Châtenay, le maire a reporté la date de mise en œuvre à la rentrée 2014. Profitons de ce délai pour agir aujourd'hui pour les enfants ! Une large concertation avec tous les acteurs, enseignants, parents, associatifs, personnel médical et les enfants est lancée: rendez-vous sur <http://cucm.lautre.net> ou sur nos tracts !

tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS
11 millions d'€*

* qui seraient récupérés par la ville suite à l'application du jugement du CG 93 contre Dexia

Que pouvons-nous faire, en tant que simple citoyen concernant le sur-endettement de la ville, majoritairement constitué de prêts toxiques?

Une contribuable de Châtenay-Malabry a lancé une requête pour agir en justice.

Au conseil municipal de février, les élus de la majorité votent contre notre demande de soutien à cette requête, le maire arguant que les finances sont "sous contrôle au moins jusqu'en 2020." Le 15 avril dernier, le maire fait volte-face et prend seul la décision de porter plainte contre Dexia. Pourtant c'est bien lui qui a placé les finances de la ville dans une situation catastrophique...



Aujourd'hui, est-ce pour nous qu'il agit, alors qu'il avait refusé de reconnaître la "toxicité" de ses décisions ? N'est-ce pas plutôt pour des raisons politiques, car, si des collectivités locales se retournent contre Dexia, cela mettra en difficulté le gouvernement actionnaire, devant trouver 10 milliards pour sauver la banque ?




Dans tous les cas, c'est le contribuable qui devra supporter par ses impôts, nationaux et locaux, la défaillance des élus responsables de ces dérives, ceux qui ont souscrit des emprunts "toxiques" et ceux qui à la tête de l'état, ont laissé la finance sans réglementations, même celle des collectivités territoriales.

tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS


8*

* Nombre des principaux mandats cumulés par le maire



Aujourd'hui, Georges Siffredi CUMULE la mairie, la présidence de la communauté d'agglomération, la vice-présidence du Conseil Général 92 chargé de la politique de la ville (dont 29 quartiers comme la Butte Rouge)... soit 3 postes et les émoluments qui vont avec: plus de 10 000 € par mois net d'impôts. Il est remplaçant de sénateur et a été député. Il siège au comité d'administration de l'OPDH 92. Il assure la vice-présidence du Syndicat des Eaux avec André Santini. Il préside le syndicat du chauffage et le syndicat mixte qui gère les grosses opérations immobilières de la ville. Il est représenté aux syndicats franciliens du gaz, de l'électricité, des réseaux d'énergie, des services funéraires, etc ... Ces cumuls en nombre se combinent avec celui de la durée, presque 20 ans !

À ces fonctions qu'a choisi d'exercer Georges Siffredi en plus de celle de maire, s'ajoutent encore les pouvoirs associés et les dérives que cette accumulation induit...
Un maire n'est-il pas élu pour un poste à plein temps ?



tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS

40 000 €*

* alloués à la ville par la sénatrice Isabelle Débré sur sa réserve parlementaire



Les finances de la ville sont sous perfusion: Il a fallu quémander 40 000€ pour boucler la rénovation du Bureau Info Jeunes rue Jean Longuet et c'est encore en ajoutant 1 M€ versé par le département que les bâtiments du centre-ville sont rénovés (enfin, les élections approchant !). Les millions d'euros du 92 viennent combler les déficits de financement des équipements dans notre ville : 25 M€ pour le théâtre de la Piscine, 1M€ pour la résidence sociale, 10 M€ pour l'école Jules Verne auxquels s'ajoutent 200 M€ pour le tramway.

Devrait-on se féliciter de ces apports du département ? Certainement pas car en parallèle les missions essentielles dévolues au département se dégradent: l'année 2013 a vu une véritable explosion des demandes d'aides sociales tandis que des lieux d'accueil sont fermés et le personnel réduit. Très préoccupante aussi est la baisse historique de 12% pour le fonctionnement des collèges.

Il est grand temps que la ville arrête cette politique de fuite en avant ... aux frais des contribuables !



NB: La tribune censurée de septembre, portant sur le cumul des mandats et des indemnités du maire, est disponible sur le site <http://www.cucm.lautre.net> tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS
11^{ème} *

* 11ème ville la plus endettée de France



En novembre 2012, nous annonçons notre classement de 14ème ville la plus endettée de France.
Un an après, Châtenay Malabry se propulse à la 11ème place !
Et l'année prochaine, avec 13 millions d'euros d'emprunts déjà signés, nous pourrions prétendre à être dans le top ten !

Quel "beau résultat" pour la gestion municipale ! La dette a augmenté à Châtenay comme Sarkozy avait déjà augmenté celle de l'État ! La dette de la ville s'accroît avant chaque élection municipale: elle a plus que doublée entre 1995 et 2012 et s'élève maintenant à 2635 € par habitant, soit environ 7500 € / foyer fiscal imposable...

La municipalité finance-t-elle de vrais enjeux pour la commune ou cherche-t-elle seulement à gagner les prochaines élections ?

Et il manque toujours de l'argent !
Après le "matraquage fiscal" au niveau national attendons-nous au matraquage fiscal au niveau local car n'oublions pas que nos emprunts sont en partie toxiques !!! (voir le site de CUCM...)

Que pensez-vous qu'il en sera pour nos impôts locaux, quand les élections municipales seront passées ?



Tous Ensemble
A la Mairie

tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS
1905

* Loi sur la laïcité et la séparation des églises et de l'état adoptée le 9-12-1905

Depuis des années, il est question d'une salle de prière à Chatenay-Malabry. Interpellé récemment à propos de la construction d'une salle polyvalente, le maire a réaffirmé son intention d'intervenir et d'encadrer la pratique du culte musulman.

Or, la loi de 1905 défend pour chacun la liberté de pratiquer sa religion dignement en dehors de toute ingérence du politique. Nous sommes favorables à ce que chaque religion ait son lieu dédié au culte dans le respect de la loi de 1905 sans utilisation de l'argent public.

Mais, imposer comme le fait G. Siffredi une main mise sur le choix de l'imam, la langue pratiquée, les sources de financement ... ce n'est respecter ni le libre exercice du culte ni la communauté musulmane. Avec ce choix autoritaire, le maire prend le risque d'attiser les tensions au lieu d'apaiser les esprits.

Nous demandons le respect de tous les Châtenaysiens avec des choix débattus et partagés sur la place publique.

Pour plus d'information, consultez le site : <http://cucm.lautre.net>

tousensemblealamairie@laposte.net

Tous
Ensemble
A la
Mairie

LA CHÂTAIGNE DU MOIS

$-15 = -100^*$

* 15 entreprises rayées de la carte, une petite centaine d'emplois détruits ...



Notre ville manque cruellement d'activités économiques. Ce constat est connu depuis plus de 20 ans; seules quelques zones (le Quartz, Central Park) avaient vu le jour à l'époque, et depuis, rien...

L'ambition du maire de transformer la Division Leclerc en un "boulevard urbain chic", provoque la disparition des activités présentes, soit une quinzaine d'entreprises (*) expropriées pour faire place à d'hypothétiques bureaux (80 000 m2 de bureaux prévus alors que 4.5 millions de m2 seront vacants en Ile de France d'ici 1an... - Le Monde du 29/01/13 -)

Les indemnités, dérisoires face à la perte d'activité et aux prix des terrains alentour empêchent ces entrepreneurs de se réinstaller à Châtenay: ils déménagent en province ou arrêtent, laissant sur place des employés au chômage...

Quel gâchis! Il faudrait mettre en place rapidement une zone artisanale, adaptée en surfaces et en coût pour artisans et PME, apportant des services aux Châtenaisiens, des emplois locaux et des recettes pour la ville.

(*) Une brasserie, 3 garages auto, 1 garage moto, 1 station-service, 1 réparateur auto, 1 entreprise de mécanique de précision, 1 jardinier paysagiste, 1 caviste, 1 loueur video, 1 brocanteur...



**Tous Ensemble
A la
Mairie**

tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU MOIS
3 000 000 €*

* Pour la "Maison des Arts" en centre ville ou le Centre Social Lamartine à la Butte Rouge ?

La ville est en sur-endettement. C'est le résultat d'une fuite en avant depuis de nombreuses années, avec une dette supérieure aux recettes annuelles, et une gestion des finances de la commune ni rigoureuse ni raisonnable.

La 1^{ère} conséquence est, en partie, l'augmentation de 10 % des impôts locaux l'année dernière, la 2^{ème}, l'abandon d'équipements indispensables pour les habitants.

En urgence, le maire préfère remettre en service l'ancienne bibliothèque du centre-ville, oubliée lors de la rénovation et maintenant rebaptisée "Maison des Arts".

Il abandonne alors la reconstruction, pourtant déjà planifiée, du centre Social Lamartine qui anime le quartier de la Butte Rouge, avec 260 adhérents et un projet d'épicerie sociale.

Le maire refuse tout intérêt à ce projet, hormis "pédagogique". Il ose dire en conseil municipal, que les familles "préfèrent aller au Resto du Cœur"... qu'il a fait fermer il y a 2 hivers !

Faire des choix est toujours difficile mais les priorités doivent être débattues et partagées par les habitants. Nous vous invitons à participer au sondage sur le site: www.cucm.lautre.net

Tous Ensemble A la Mairie

tousensemblealamairie@laposte.net

LA CHÂTAIGNE DU **4** MOIS

* nombre de mois qui nous sépare des prochaines élections municipales



La période avant les élections municipales est un bon moment pour mettre sur la table les enjeux des 6 ans à venir. On peut se saisir de tous les sujets qui touchent à notre vie quotidienne : transformation des quartiers pavillonnaires ou de l'avenue de la Division Leclerc, rénovation des appartements de la Butte Rouge, attribution des logements sociaux, organisation de l'école publique par la carte et les rythmes scolaires, gestion de la santé par la prévention et les soins, animation de la vie associative....

Nous avons tous, parce que c'est de notre vie ici qu'il s'agit, une énergie, une expertise, des compétences qui nous permettent de participer au débat.

Informez, discutez, échangez... s'écouter et s'entendre... avoir envie, proposer... construire, imaginer, rêver... Profitons des 4 prochains mois !

CADEAU ! : Pour Noël, nous vous offrons l'intégrale des tribunes de Citoyens Unis de 2001 à 2008 puis de TEAM, dont les textes refusés par le maire et visibles sur le site <http://cucm.lautre.net>



Tous
Ensemble
A la
Mairie

tousensemblealamairie@laposte.net